

Paris, le 24 novembre 2015

COMMUNIQUE DE PRESSE

Complémentaire santé : COORACE choisit Chorum pour ses 100 000 salarié-e-s

Alors qu'au 1er janvier 2016, en application de la loi de sécurisation de l'emploi de juin 2013, les employeurs devront avoir mis en place un régime de complémentaire santé pour l'ensemble de leurs salarié-e-s, la fédération COORACE a fait le choix de la Mutuelle Chorum.

Elle propose ainsi à ses 500 entreprises adhérentes ainsi qu'à ses 18 COORACE régionaux une offre de complémentaire santé sur-mesure, à un tarif mutualisé. COORACE a fait le choix d'ouvrir cette offre aux réseaux partenaires de la fédération qui en feront la demande. La fédération permet ainsi aux 100 000 salarié-e-s de son réseau et au-delà de bénéficier d'une offre santé adaptée à leurs besoins en termes de garanties et de taux de cotisation associés.

La fédération rappelle également, en faisant le choix de la Mutuelle Chorum et de son réseau de l'alliance mutualiste, Mutex, son inscription dans l'économie sociale et solidaire. En effet, Chorum est une mutuelle au service du secteur depuis plus de 60 ans et constitue le 1er acteur de prévoyance des associations.

A propos de COORACE :

COORACE, fédération nationale de l'économie sociale et solidaire, rassemble 500 entreprises, principalement issues du secteur de l'insertion par l'activité économique (IAE). Ces entreprises partagent une même vision : celle d'une société intégrante dans laquelle chacun-e peut construire sa place en tant que citoyen-ne et acteur-trice des échanges économiques et sociaux. A son service, elles participent à l'émergence d'un nouveau modèle de développement économique, solidaire et durable, ancré dans les territoires, créateur d'emplois pour tous-toutes. La fédération COORACE est certifiée CEDRE ISO 9001 depuis 2013. www.coorace.org

A propos de CHORUM

CHORUM est la seule mutuelle 100% dédiée à l'ESS. Elle travaille en étroite collaboration avec les partenaires sociaux pour proposer une couverture santé de qualité, adaptée à leurs spécificités et à leurs enjeux. Ses instances, uniquement composées de délégués et d'administrateurs issus du secteur, garantissent des décisions et actions en accord avec les attentes de ses adhérents. Façonnée par les valeurs de l'économie sociale et solidaire, CHORUM s'engage pour la prévention des risques professionnels et la santé au travail via CIDES, son centre de ressources et d'action. Elle met également à disposition de ses adhérents Chorum facilit', 1^{er} service d'accompagnement social des salariés de l'ESS. La mutuelle CHORUM est membre de Mutex – l'alliance mutualiste, 1^{er} acteur de santé de France, qui regroupe Adréa mutuelle, Apréva, CHORUM, Eovi-MCD, Harmonie Mutuelle. www.chorum.fr

Contact presse :

Fanny CARPENTIER – Responsable Communication COORACE
Tél : 01 49 23 70 58 – 06 60 16 60 56 - fanny.carpentier@coorace.org

Contact presse :

Stéphanie AUBERT - Responsable Communication CHORUM
Tél : 01 56 61 47 49 - stephanie.aubert@chorum.fr